

Djelfa le 30/11/2023

A

Monsieur DERKOUICHE Mekhalet
Représentant du groupement Derkouche et Helouini
Citée Atlas bloc 667 N° 01-commune Messaad



Réf : AT/SDT/DRT/03/2023

Objet : Mise en demeure

Suite à la rentrée du câble FO 72 brins au niveau du magasin central d'Alger et malgré notre convocation pour la reprise des travaux, aucune réponse nous a été réservée de votre part.

Pour cela, Je vous invites de vous présenter au siège de la DOT Djelfa dans les 8 jours à partir de l'envoi de cette mise en demeure pour la récupération de l'ordre de service de la reprise des travaux du chantier : Travaux de Réalisation d'Infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques, Tronçon Oum lakhcheb –Hassi dala.

Dépassé le délai de huit jours, la direction est dans l'obligation d'appliquer les clauses du contrat.

Salutations respectueuses.

Le Directeur Opérationnel des télécoms
Djelfa

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de DJELFA

Mr ALLIA Nabil